

DÉCOUVREZ TOUS LES TITRES DE LA COLLECTION
ET
DES ÉDITIONS HONORÉ CHAMPION
SUR NOTRE SITE

www.honorechampion.com

MODES LANGAGIÈRES DANS L'HISTOIRE

Sous la direction de Gilles STOUFFI



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2016

www.honorechampion.com

Cet ouvrage a été réalisé avec le soutien de
l'E.A. Sens Texte Informatique Histoire,
Université Paris-Sorbonne

Diffusion hors France: Éditions Slatkine. Genève
www.slatkine.com

© 2016. Éditions Champion, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.
ISBN: 978-2-7453-3487-9 ISSN: 1639-3562
e-ISBN: 978-2-7453-3577-7

PRÉSENTATION

Gilles SIOUFFI
Université Paul-Valéry Montpellier 3

Depuis deux décennies, les nombreuses études qui sont parues sur le changement linguistique¹ ont montré que, en marge des évolutions sur le long cours qui pouvaient animer l'histoire des langues et des façons de parler, celle-ci était marquée par des moments relativement brefs et subits, lors desquels tel aspect de la configuration linguistique se voyait brutalement *changé*, ou significativement altéré, sans que ce changement s'installe dans la durée. La question est alors de savoir d'où viennent, et comment fonctionnent ces « moments » où, pour une raison ou pour une autre, des traits nouveaux semblent se substituer à d'autres plus anciens, mais de façon seulement éphémère. Est-il envisageable d'utiliser la métaphore de la « mode » ? Et faut-il croire que ces épisodes n'auraient absolument aucun impact sur l'évolution au long cours des langues ?

L'expérience de ce qu'on dénomme communément, hors de la terminologie linguistique, des « modes de langage » est assez banale. Il est rare qu'un locuteur, dans sa vie, ne soit pas mis en contact à un moment ou à un autre, avec l'un de ces épisodes spectaculaires et parfois fugaces où un souci, dans une communauté, de se distinguer et de se reconnaître, a été à l'origine de nouveaux usages, souvent remarqués et commentés. Dans l'histoire, les observations sur la langue, la grammaire, les dictionnaires, le journalisme grammatical et aujourd'hui l'activité médiatique en général, ainsi que l'internet se nourrissent de ces moments si plaisants et irritants, qui exacerbent la sensibilité langagière et servent de révélateur à la manière de percevoir l'autre. Parfois, un nom leur a été donné : dans l'histoire du français, on a parlé, ainsi, de « préciosité », de « parler poissard », de « loucherbem » – qui a été un véritable code –, de « verlan », etc. Parfois, ces « modes » n'ont touché qu'un mot, qu'une expression, qu'une prononciation, qu'une tournure grammaticale.

Toutefois ces épisodes ont souvent été traités par les linguistes comme des sortes de curiosités culturelles, sans qu'on accepte d'y voir des lieux significatifs, où sont peut-être visibles avec une acuité particulière des mécanismes à l'œuvre ailleurs, dans les processus du changement linguistique en général. En effet, il n'est pas rare que ces modes soient sorties des limites des communautés d'origine. Par rapport à la problématique du changement, doit-on considérer

1. Voir Milroy 1992, Shapiro 1991, Labov 1994 et 2001, par exemple.

- KOUADIO N'GUESSAN, J., « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère? » in Chaudenson, *Des langues et des villes*, Paris, Didier Érudition, 1992, p. 373-383.
- KOUADIO N'GUESSAN, J., « La situation linguistique de la Côte d'Ivoire », *Diagonales*, 26, 1993, p. 42-44.
- KOUADIO N'GUESSAN, J., « Le français devant une variété autonome de français : le cas du français de Côte d'Ivoire », communication présentée aux *Assises Afrique de l'enseignement du et en français*, Dakar, Sénégal, 1997.
- KOUADIO N'GUESSAN, J., « Le nouchi et les rapports dioula/français », in « Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociologie urbaine... hommage à Suzanne Lafage, Le français en Afrique », *Revue du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique*, 19, Paris, Didier-Érudition, 2005.
- KOUADIO N'GUESSAN, J., « Le français, langue coloniale ou langue ivoirienne? », *CAIRN* 126, Éditions La Découverte, 2007, p. 69-85.
- KUBE, S., *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire*, Institut de la francophonie, Paris, L'Harmattan, 2005, 248 p.
- LAFAGE, S., « Esquisse des relations interlinguistiques en Côte d'Ivoire », *BOFCAN*, 3, Paris, CNRS, 1982, p. 9-28.
- LAFAGE, S., « Le rôle des médias et des intellectuels dans la transmission en Côte d'Ivoire : signe d'une appropriation? », in *La solidarité entre le français et les langues du Tiers Monde pour le développement*, Conseil international de la langue française, 1988, p. 98-113.
- LAFAGE, S. (1991). « L'argot des jeunes Ivoiriens, marque d'appropriation du français? », *Langue française : parlures argotiques*, n° 90-105, Paris : Armand Colin, p. 95-105.
- LAFAGE, S., « La Côte d'Ivoire : une appropriation nationale du français? », *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, tome 2, 1996.
- LAFAGE, Suzanne, « Le français des rues, une variété avancée du français abidjanais », in S. Platiel, R. Kabore (éds), *Faits de langue : Les langues d'Afrique Subsaharienne*, n° 11-12, 1998 b, p. 134-144.
- LAFAGE, S., *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité, Le français en Afrique*, n° 17, Nice, ILF-CNRS, 2 vol., 2003.
- PLOOG, K., *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*. Paris, CNRS Éditions, 2000.
- PLOOG, K., « Le non-standard entre norme endogène et fantasme d'unicité. L'épopée abidjanaise et sa polémique intrinsèque ». *Cahiers d'Études africaines*, 163-164, XLI-3-4, 2001, p. 423-442.
- SIMARD, Y., « Les français de Côte d'Ivoire », *Langue française* 104, Paris, Larousse, 1994, p. 20-36.
- TSCHIGGFREY, T., *Zouglou : étude morphologique et syntaxique du français dans un corpus de chansons ivoiriennes*, mémoire de DEA, 2 vol., université de Paris X-Nanterre, 1994.

CHANGEMENT CATÉGORIEL ET DÉVELOPPEMENT SÉMANTIQUE

De *sérieux* adjectival à *sérieux* discursif
dans le parler des jeunes locuteurs québécois

Gaétane DOSTIE et Lianne LANCIAULT
CATIFQ, Département des lettres et communications
Université de Sherbrooke, Québec, Canada

1. INTRODUCTION

Nous proposons d'examiner un phénomène relativement récent en français parlé, à savoir celui de l'emploi, par les jeunes locuteurs, de *sérieux* dans des fonctions qui ne sont pas adjectivales, mais plutôt discursives¹. À titre illustratif, cette unité lexicale ne concerne pas directement l'énoncé P auquel elle est associée en (1), mais plutôt indirectement, car elle réfère à la manière dont celui-ci est proféré : elle sert grosso modo au locuteur à insister sur le fait qu'il ne produit pas P à la légère (cf. « Je suis sérieux en disant P »). De plus, elle contribue à mettre en valeur cet énoncé, auquel le locuteur semble accorder une importance particulière.

(1) *sérieux* / à Toronto ça fume pas dans les bars là / [Corpus de français parlé au Québec ou CFPQ, sous-corpus 2, segment 1, 1 min 36 s]

Dans les sens en cause, *sérieux* présente un certain nombre de caractéristiques qui incitent à le considérer comme un marqueur discursif (MD; Dostie et Pusch 2007). Par exemple, il n'accepte pas la marque flexionnelle du féminin (**sérieuse*) et il ne fait pas partie du contenu propositionnel de l'énoncé auquel il est joint. En outre, comme bon nombre de MD, il joue un rôle sur le plan interactionnel, dans la mesure où il aide l'interlocuteur à décoder la façon dont le locuteur conçoit le sens propositionnel exprimé et se positionne par rapport à celui-ci.

1. Nous remercions chaleureusement les participants du colloque *Modes langagières dans l'histoire. Processus mimétiques et changements linguistiques* de l'intérêt qu'ils ont manifesté pour notre recherche. Leurs remarques et leurs questions stimulantes nous ont permis de clarifier certains points d'importance. La présente étude, qui s'inscrit dans le cadre d'un projet plus vaste consacré à la pragmatization des marqueurs discursifs, a été financée par le Conseil

De façon générale, le phénomène qui consiste pour un mot à changer de classe grammaticale et de fonction, sans changer de forme, est assez répandu. Dans cette veine, plusieurs adjectifs sont aptes à remplir également des fonctions non adjectivales ou, du moins, des fonctions qui ne correspondent pas à celles reconnues, de façon prototypique, pour l'adjectif (Le Goffic 1993, Noailly 1994 et 1999, Gross et Lim 1996, Goes 2000, Schnedecker 2002). Par exemple, en (2), *terrible* est utilisé comme un intensifieur (cf. « vraiment ennuyant ») et en (3), *grossier* devient ce que Le Goffic (1993 : 236-238), parmi d'autres, présente comme un adjectif postverbal invariable (**grossière*). Il en est de même en (4) avec *sérieux* (**sérieuse*)².

- (2) Je trouvais ça ennuyant *terrible* [Drapeau 1982 : 30]
 (3) Elle a répondu *grossier* [Drapeau 1982 : 21]
 (4) Ben, je parlais comme il faut. Je parlais plus *sérieux*. [Drapeau 1982 : 21]

Dans le même sens, l'emploi d'un adverbe de manière à l'extérieur d'une phrase où il joue un rôle sur le plan énonciatif est bien connu (Nølke 1993, Guimier 1996, Molinier et Levrier 2000). Cela se produit avec *sérieusement*, *franchement*, *sincèrement* et *honnêtement* en (5).

- (5) *Sérieusement*, ce spectacle est trop long < *franchement*, *sincèrement*, *honnêtement* >

Guimier (1996 : 154) parle alors d'adverbes « illocutifs », c'est-à-dire d'adverbes « apte(s) à caractériser l'acte illocutoire lui-même ou les partenaires de cet acte, individuellement ou conjointement ». Molinier et Levrier (2000 : 67) décrivent quant à eux ce sous-groupe d'unités de la façon suivante : « Ces adverbes en *-ment* [...] indiquent la disposition psychologique ou morale du locuteur en tant que tel vis-à-vis du destinataire. Employés dans une phrase déclarative P, ils sont toujours interprétés comme se rapportant au verbe performatif de la phrase supérieure associée à P : *Je te (vous) dis que P* ». Voilà pourquoi (5) se laisserait paraphraser par « *Je te (vous) dis <sérieusement, franchement, sincèrement, honnêtement> que ce spectacle est trop long* ». Pourtant, ce qui est surprenant avec *sérieux*, c'est qu'il semble être un des rares adjectifs à pouvoir également jouer un rôle sur le plan énonciatif. En guise d'exemple, hormis *sérieusement*, aucun des adverbes cités en (5) ne possède

2. Dans l'exemple considéré, *sérieux* se distingue de celui qui apparaît en (1) en ce sens qu'il appartient au contenu propositionnel de l'énoncé. Il n'est pas MD. L'unité semble ici correspondre à ce que Noailly (1994 : 113) décrit comme un adjectif proche d'un adverbe « au point d'incidence près » ; dans ce cas, il serait possible de reconstituer une paraphrase avec *faire* ou *avoir* qui inclurait

de forme adjectivale comme correspondant discursif. Ainsi, les adjectifs *franc*, *sincère* et *honnête* ne commutent pas avec *sérieux* en (6).

- (6) D : non \ elle est vraiment pas gênée *sérieux* elle est vraiment sociale
 Lydia là \ (.) elle parle à tout le monde [...] [CFPQ, sous-corpus 3, segment 3, 4 min 38 s]
 < **franc*, **sincère*, **honnête* >

Il n'est pas impossible que des facteurs extérieurs au système linguistique aient joué un certain rôle dans l'émergence du *sérieux* qui nous intéresse, telle « la recherche d'un minimum d'originalité pour attirer l'attention sur ce qui est dit » (Delbecq 2006 : 278, Nyckess 2000). Cependant, l'approche que nous adoptons ici pour expliquer comment ce *sérieux* a pu en venir à émerger, puis à se généraliser chez un groupe important de locuteurs, sera essentiellement basée sur des considérations intrasystémiques, c'est-à-dire sur la recherche d'ingrédients contenus dans le système linguistique susceptibles d'en avoir permis l'éclosion. Partant de l'idée « ... que les significations évoluent la plupart du temps en dehors de toute décision délibérée » (Nyckees 2000 : 36, voir aussi Koch 2000), il s'agira :

- d'identifier la classe sémantique à laquelle *sérieux* adjectif appartient (section 2.1), de dégager quelques-unes des composantes sémantiques qu'il présente dans ses sens adjectivaux (section 2.2) et, enfin, de montrer que certaines d'entre elles se retrouvent dans ses sens discursifs (section 3). De ce point de vue, l'émergence de ces nouveaux sens pourra être envisagée non pas comme un avatar de l'histoire, mais plutôt comme une extension naturelle en regard 1) de la classe sémantique à laquelle ce mot appartient lorsqu'il est adjectif et 2) des sens adjectivaux qu'il possède ;
- de situer ensuite le *sérieux* discursif dans le paradigme au sein duquel il s'est inséré (cf. *sérieusement*, *sans rire*, *sans blague*, *pas de farce*, etc. ; section 4) et d'insister sur le fait qu'il offre au locuteur la possibilité de qualifier son énonciation ou celle de l'interlocuteur sans avoir à recourir à une expression morphologiquement complexe. Cette considération viendra conforter l'idée selon laquelle différents facteurs intrasystémiques ont pu concourir au développement des sens discursifs de l'unité lexicale sous examen.

Nous l'avons précisé d'entrée de jeu, les usages discursifs de *sérieux* relèvent du français parlé et on les entend, entre autres, en français de France, comme en fait foi l'exemple (7) tiré de Bégaudeau (2006)³. Cependant, étant donné les difficultés relatives à la consultation des corpus oraux (Capeau et Seijido

2005 : 13-14, Beaudé 2006 : 35), nous limitons ici notre investigation à des exemples tirés de sources québécoises auxquelles nous avons facilement accès. Ce choix méthodologique, *a priori* restrictif, offre l'avantage de permettre une description cohérente du phénomène visé dans une variété de français ciblée.

- (7) [Contexte : il s'agit d'une discussion entre un professeur et des élèves à qui celui-ci a demandé de sortir car elles dérangeaient :]
 – Eh ben quoi ? On est sorties non ?
 – Au bout de dix minutes, et c'était dix minutes de trop.
 – *Sérieux* ça dérangeait pas.
 – Ah si, ça dérangeait, les gens étaient même très dérangés de ne pas savoir comment vous dire très gentiment d'arrêter. [Bégaudeau 2006 : 78]

Les exemples examinés dans le présent article proviennent de différentes sources, notamment d'un corpus de français québécois parlé dans les années 2000. Le corpus en question (*Corpus de français parlé au Québec* ou CFPQ), qui est en voie de constitution à l'Université de Sherbrooke, comprend pour l'instant 6 sous-corpus réalisés à partir d'autant de discussions d'une durée d'une heure trente chacune. Outre la participation de l'étudiante ou de l'étudiant chargé de procéder à l'enregistrement audio-vidéo qui sert de matériel brut aux transcriptions, chaque sous-corpus met en scène 4 locuteurs qui discutent librement de sujets d'intérêt général comme la malbouffe, les relations parents-enfants, les changements climatiques, etc. ; leur âge varie entre 15 et 82 ans. Sur les 9 heures de transcription actuellement disponibles, nous avons relevé 25 occurrences de *sérieux* discursif : 19 d'entre elles ont été produites par des locutrices de 15 ans, 5 par une locutrice de 42 ans et, enfin, 1 par une locutrice de 28 ans.

Bien que ces données soient quantitativement trop minces pour que nous puissions tirer des conclusions assurées quant au profil sociologique des locuteurs qui emploient le marqueur sous examen, elles suggèrent tout de même ce qui suit : comme nous l'avons avancé plus haut, celui-ci apparaît surtout dans le discours des jeunes gens (adolescents et jeunes adultes), mais de façon non exclusive, puisqu'il est aussi produit par des adultes plus âgés. Cependant, passé un certain cap (autour de 45 ans), on ne l'utilise pas⁴.

Ceci dit, en plus des occurrences de *sérieux* discursif relevées dans le CFPQ, notre corpus d'analyse a pu être complété par d'autres attestations du marqueur. Ainsi, nous en avons repéré plusieurs occurrences dans des courriers

4. Voilà pourquoi nous ne disons pas que le phénomène qui nous occupe appartient au *parler jeune*. De surcroît, ce concept semble devoir être appelé à être mieux circonscrit (Bulat 2007).

électroniques échangés entre amis (environ 60), de même que dans des échanges scriptés (par exemple, dans des dialogues entre personnages de films). Enfin, nous avons également retranscrit quelques exemples entendus où le marqueur figurait (à savoir une dizaine)⁵.

En conclusion, l'importance quantitative non négligeable des exemples où *sérieux* discursif a été prélevé et la variété des sources dans lesquelles le marqueur figure suggèrent que l'innovation à laquelle nous faisons face correspond à un changement sémantique lexicalisé (Blank 2000 : 65) ou codifié dans le système linguistique chez un groupe appréciable de locuteurs. Comme l'écrit Nyckees (2006 : 43) lorsqu'il fait référence à une tendance d'évolution dite « règle de spécificité », l'individu propose une innovation et le groupe (dont la taille peut être éminemment variable) en dispose. Dans le cas qui nous occupe, il apparaît évident que le phénomène considéré ne peut pas être envisagé comme un simple fait de discours, ce qui légitime l'investigation lexico-sémantique à laquelle nous allons nous livrer sans plus tarder.

2. SÉRIEUX ADJECTIF

2.1. Un adjectif subjectif

Sérieux est un prédicat graduable sans doute parce qu'il appartient à une classe d'adjectifs appelés « subjectifs » par C. Kerbrat-Orecchioni (Rivara 2004 : 31). Les adjectifs subjectifs s'opposent aux adjectifs « objectifs », comme *célibataire/marié* ou encore les adjectifs de couleurs qui, eux, ne sont pas graduables. Ils impliquent qu'une réalité perçue par un locuteur n'est pas neutre ou objective, qu'elle est relative à ce dernier.

Pour reprendre la typologie des adjectifs esquissée par Kerbrat-Orecchioni, nous considérons que *sérieux*, dans la plupart de ses sens, est un adjectif subjectif *évaluatif*, c'est-à-dire que son emploi se fonde sur une norme interne au locuteur : « L'usage d'un adjectif évaluatif est relatif à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objets donnés » (Kerbrat-Orecchioni 1999 : 97). En ce sens, il s'oppose aux adjectifs dits « affectifs », comme *poignant* ou *pathétique*, qui « énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet » (Kerbrat-Orecchioni 1999 : 95). Ainsi, si nous disons d'une élève *qu'elle est sérieuse*, nous voulons dire qu'elle est plus appliquée dans son travail

5. Dans le cadre du présent article, les exemples qui ne sont pas suivis d'une référence ont été ajoutés à titre illustratif.

que l'élève moyenne prise comme norme (ou du moins, que l'élève moyenne dont nous nous faisons une idée pour établir notre norme).

Qui plus est, *sérieux* est un adjectif subjectif évaluatif de type *axiologique* : il implique non seulement une référence à une norme interne au locuteur, mais également un jugement de valeur (généralement positif⁶) sur l'entité à laquelle réfère le substantif auquel il est accolé. C'est dire que ce mot, tout comme *bon*, *beau* ou *bien*, est doublement subjectif. Il se distingue des adjectifs subjectifs évaluatifs non axiologiques, comme *grand* ou *loin*, qui n'impliquent pas en soi de jugement de valeur.

Cela étant, les MD d'origine adjectivale semblent peu nombreux. Cependant, comme dans le cas des verbes ou des adverbes, nous sommes portées à croire que la classe sémantique à laquelle appartient un adjectif a un certain rôle à jouer dans sa capacité ou non à développer des sens discursifs. Dans cette optique, nous voulons suggérer qu'un adjectif subjectif a plus de chance de se pragmatiquer (Dostie 2004), c'est-à-dire qu'il a plus de chance de devenir une unité qui joue un rôle au-delà de la phrase, qu'un adjectif objectif. À ce titre, nous remarquons que certains adjectifs subjectifs « affectifs » comme *génial*, *fantastique* ou *formidable*, peuvent fonctionner comme mots-phrases réactifs de type expressif (ex. : A dit quelque chose et B y réagit en employant *Génial! / Fantastique / Formidable!*). De même, les adjectifs *certain* et *sûr* possèdent également des correspondants discursifs (ex. : A : *Tu viens?* B : *Certain! / (Pour) sûr!*).

Malgré tout, pour autant que nous puissions en juger, les MD d'origine adjectivale cités ci-dessus semblent fonctionner différemment de *sérieux* discursif. Par exemple, *génial*, *fantastique* et *formidable* permettent au locuteur d'exprimer son état psychologique face au dire de l'interlocuteur ou face à une situation non linguistique. Il ne s'agit donc pas de marqueurs axés sur la véracité d'une énonciation, contrairement à *sérieux*. Quant à *certain* et *sûr*, ils servent à acquiescer à la suite de questions *oui/non*, ou encore, à renforcer ce qui est dit (ex. : *J'y vais pas certain/sûr*; « C'est certain/sûr que P »). Ces marqueurs ne qualifient donc pas l'énonciation; du reste, ils ne pourraient commuter avec *sérieux*, ni en (1), ni en (6). Aussi, il apparaît opportun d'examiner les sens lexicaux (adjectivaux pour la plupart) de *sérieux*, afin de voir comment ceux-ci ont pu contribuer à l'émergence de ses sens discursifs et orienter leur fonctionnement.

6. Voici un des rares emplois où *sérieux* aurait plutôt une valeur négative que positive : *être sérieux comme un nœud*. C'est que comme un nœud signifie alors que le sérieux de X est excessif.

2.2. La polysémie de *sérieux* lexical

Dans les grandes lignes, nous distinguons trois pôles où *sérieux* lexical opère : il peut se référer à un comportement physique (section 2.2.1 ci-dessous), à une manière d'être ou d'agir ou à ce qui en résulte (section 2.2.2), ou enfin, au dire (à la parole) d'un des actants de l'énoncé (section 2.2.3). Ces trois séries de sens présentent par ailleurs les caractéristiques suivantes :

- la première implique les notions « ne pas plaisanter », « ne pas rire » au sens propre ;
- la deuxième fait référence aux notions mentionnées ci-dessus de façon plutôt métaphorique ; ce qui semble surtout réunir les sens regroupés, c'est l'idée de « non légèreté » dans un comportement, une attitude, etc. ;
- enfin, la troisième réfère à la notion « ne pas plaisanter » prise, cette fois, dans le sens de « dire des choses vraies ».

Nous illustrons et commentons ci-après le découpage sémantique esquissé. Bien que celui-ci soit plutôt sommaire, il prend appui sur quelques principes qui guident l'identification des différents sens d'un mot polysémique dans le cadre de la lexicologie explicative et combinatoire (Mel'čuk *et al.* 1995, Mel'čuk *et al.* 1984, 1988, 1992, 1999, Mel'čuk et Polguère 2007).

2.2.1. SÉRIE I : RÉFÉRENCE À UN COMPORTEMENT PHYSIQUE (« NE PAS PLAISANTER », « NE PAS RIRE » AU SENS PROPRE)

Dans une de leur interprétation, les exemples (8) et (9) signifient que l'actant X dont on parle ne plaisantait pas ou ne riait pas au sens propre en faisant l'action décrite. En (8), *sérieux* qualifie une attitude passagère de X, en ce sens que cette attitude peut être modifiée, par exemple si X éclate de rire. En (9), *sérieux* fait référence à une situation semblable à ceci près qu'il est utilisé sous une forme nominale ; *garder* agit alors à titre de verbe support (ce qui correspond plus précisément à la fonction lexicale ContOper₁ du *sérieux* considéré dans la perspective de la lexicologie explicative et combinatoire).

- (8) Même si elle avait vraiment envie de rire, elle a été capable de rester *sérieuse* lorsqu'elle lui a parlé.
- (9) Même si elle avait vraiment envie de rire, elle a été capable de garder son *sérieux* lorsqu'elle lui a parlé.

2.2.2. *SÉRIE II : RÉFÉRENCE À UN COMPORTEMENT (PSYCHOLOGIQUE), À UNE ATTITUDE, UNE DISPOSITION, UNE MANIÈRE D'ÊTRE D'UNE PERSONNE QUI N'AGIT PAS À LA LÉGÈRE OU À CE QUI RÉSULTE DU FAIT QU'ELLE A CE COMPORTEMENT, CETTE ATTITUDE, ETC.*

L'exemple (10) présente un autre cas de figure. Cette fois, *sérieux* sert à qualifier un actant X en fonction de propriétés qui lui sont inhérentes. La qualification d'être *sérieux* attribuée à X n'est donc pas basée sur une attitude passagère qu'il adopte, comme c'est le cas en (8) et (9), mais bien sur une attitude permanente qu'il fait sienne eu égard à ses obligations : il s'agit-là d'un trait de sa personnalité. S'il fallait chercher un lien avec les deux sens précédents, qui réfèrent à des situations plus concrètes, nous dirions que le présent sens prend appui sur une mise en comparaison entre ce qui est ici qualifié de *sérieux* et ce qui peut être qualifié de *sérieux* au sens propre : une élève qui a comme trait de personnalité d'être sérieuse fait penser à une personne qui est sérieuse au sens propre (c'est-à-dire, à une personne qui ne rit pas). Une utilisation voisine, sous forme nominale, est également possible, comme en (11).

(10) C'est une élève *sérieuse*.

(11) Je ne voudrais pas ennuyer les gens avec mon *sérieux*.

De même en (12), un *colocataire sérieux* est un colocataire fiable, c'est-à-dire un colocataire qui respecte ses engagements. Il s'agit donc d'une personne dont les agissements incitent à croire qu'on peut compter sur elle : elle ne prend pas ses engagements à la légère. Dans la même veine, une *institution sérieuse* en (13) réfère, par métonymie, aux personnes qui y œuvrent et dont le comportement, encore là, est en tous points digne de confiance. Enfin, en (14), *sérieux* est utilisé en tant qu'adjectif postverbal invariable (**elle a fait ça sérieux*). Il réfère, ici aussi, au comportement consciencieux dont l'actant X fait preuve en effectuant certaines activités (parler, conduire, recevoir...). Ce dernier ne fait pas les choses à la légère, ce qui n'est pas sans rappeler l'application dont fait montre l'élève sérieuse dans son travail.

(12) Juliette espère trouver un colocataire *sérieux*.

(13) Tu devrais placer ton argent dans une institution *sérieuse*.

(14) [En parlant de quelqu'un qui s'est battu :]
crime (.) il a fait ça *sérieux*:x euh [CFPQ, sous-corpus 3, segment 6, 6 min 5 s]

Dans les exemples précédents, un actant humain⁷ X se voit qualifié de *sérieux*. Cependant, *sérieux* peut aussi être appliqué, par métonymie dans plusieurs cas, aux activités, aux comportements, etc., qui résultent justement du fait que X est sérieux, c'est-à-dire du fait qu'il n'agit pas à la légère. Plusieurs emplois de l'adjectif sont alors possibles. En voici deux exemples en (15) et (16). En (15), les recherches présentées comme *sérieuses* sont des recherches qui seront effectuées de façon méticuleuse, avec une méthodologie fiable par des personnes qui agiront de manière responsable, et non pas de façon superficielle ou à la légère. En (16), le locuteur qui parle du sérieux d'une offre veut signifier que l'actant X a fait à l'actant Y une offre qui mérite d'être considérée attentivement, parce qu'elle a de la valeur et qu'elle est importante. Enfin, l'état sérieux d'un patient en (17) est un peu différent, dans la mesure où celui-ci ne résulte pas d'une activité de ce patient – sauf, peut-être, s'il a essayé d'intenter à ses jours. Malgré cela, on peut tout de même suggérer que, si on dit (17), cela donne à entendre que l'état du patient dont il est question ne devrait pas – au moins théoriquement – être pris à la légère par le corps médical.

(15) Cet accident entraînera de *sérieuses* recherches.

(16) Elle a été surprise par le *sérieux* de son offre.

(17) L'état du patient est *sérieux*.

2.2.3. *SÉRIE III : RÉFÉRENCE À LA PAROLE (« NE PAS PLAISANTER », « NE PAS RIRE » AU SENS MÉTAPHORIQUE) EN LIEN AVEC LA NOTION « DIRE DES CHOSES VRAIES »*

Dans le dernier groupe de sens que nous identifions, *sérieux* sert à qualifier les propos tenus par l'actant X. Lorsqu'on affirme que X est sérieux dans ce sens, nous voulons dire qu'il ne plaisante pas, qu'il ne blague pas. Précisons ici que la qualification ne porte pas sur la manière dont X présente les choses, c'est-à-dire sur le ton qu'il adopte en parlant (qui ne serait pas celui de la plaisanterie ou de la boutade), mais bien sur la teneur de ses propos : ceux-ci sont présentés comme vrais. *Sérieux* est donc toujours un adjectif subjectif (puisque ce qui est dit *sérieux* dans ce sens relève de la perception qu'en a le locuteur), évaluatif (puisque le sérieux d'un propos s'évalue selon une norme interne au locuteur) et axiologique (puisque le locuteur doit sans doute porter un jugement positif sur des propos qu'il estime *sérieux*, c'est-à-dire sur des propos qu'il ne considère pas comme faux). Mais *sérieux* est aussi, dans ce cas, un adjectif épistémique, car il signifie grosso modo, comme on l'a suggéré précédemment, que les

7. Il faut entendre humain de manière large. Il s'agit soit d'individus (ex. : 12 et 14, où *sérieux* se laisse paraphraser, dans ce second cas, par « il a été sérieux en agissant de la sorte ») ou de

propos de X sont tenus pour vrais. Ainsi, en (18) et (19), l'adjectif pourrait être paraphrasé respectivement par « ce que je dis est vrai » et « est-ce que ce que tu dis est vrai ? ». L'exemple (20) exprime à peu près la même idée, à ceci près que l'actant X, qui est présenté comme « disant des choses vraies », est aussi décrit comme étant « sincère en tenant de tels propos ».

(18) Oui oui, je suis *sérieuse*, c'est ce qu'elle m'a dit.

(19) [Cherchant à vérifier si ce que S dit est vrai, C demande :]

C : t'es-tu *sérieuse*↑⁸ [CFPQ, sous-corpus 1, segment 1, 5 min 47 s]

(20) Elle était *sérieuse* en disant qu'elle songeait à laisser son emploi.

En outre, le locuteur pourra qualifier de *sérieuse* (et donc de vraie) dans ce sens ou bien sa parole, ou bien celle de l'interlocuteur ou bien, enfin, celle d'un tiers. De plus, il pourra notamment chercher à vérifier si l'interlocuteur ou un tiers est sérieux en parlant (ex. : *Est-ce que t'es sérieux?*) ou encore nier que ceux-ci le soient (ex. : *Là, t'es/il est pas sérieux*). *Sérieux* a cette polyvalence du fait, évidemment, qu'il est adjectif et qu'il participe au contenu propositionnel d'un énoncé. Mais on conviendra sans peine que la nuance est mince entre le fait d'utiliser ce mot pour qualifier de 'vraie' une parole imputable à un actant de l'énoncé (c'est-à-dire à *je*, à *tu* ou à *il*) et le fait d'avoir recours à cette notion pour qualifier sa parole en tant que locuteur ou encore celle de l'interlocuteur. *Sérieux* bascule dans cette direction en devenant MD.

3. SÉRIEUX DISCURSIF

À la lumière de ce qui précède, on comprend comment *sérieux* passe de façon naturelle d'un emploi intraphrastique à un emploi extraphrastique. Dans ce dernier cas, il possède deux sens discursifs que nous présentons ci-après.

Sérieux permet d'abord au locuteur de qualifier de *sérieuse*, au sens de « vraie », voire de « sincère », sa propre énonciation ; nous parlerons, en pareille situation, de *sérieux*₁. Par exemple, le marqueur signifie grosso modo en (21) « Je suis sérieuse en disant que le prof comprenait même pas la matière » ou, pour le dire autrement, « Je dis quelque chose de vrai en disant que le prof comprenait même pas la matière ». *Sérieux*₁ présente donc, tout comme dans les emplois adjectivaux introduits au paragraphe 2.2.3, à la fois une dimension subjective et une dimension épistémique. Précisons au passage que, dans les cas où il est joint à un énoncé, celui-ci aura le plus souvent valeur d'assertion. Toutefois, dans l'hypothèse où il serait associé à un énoncé qui réalise, par

exemple une question, comme en (22), il serait encore possible de construire une paraphrase axée sur la notion de vérité (ex. : « Je suis sérieux en te demandant si P » ou « C'est la vérité, je veux savoir si P / Je veux vraiment savoir si P »).

(21) [En parlant d'un professeur :]

C : heille non (.) lui là là (.) Patrick là là (.) c'était comme c'était non (.) *sérieux* là/il comprenait même pas la matière (.) fallait/nous-mêmes lui expliquer des bouts [CFPQ, sous-corpus 3, segment 4, 2 min 2 s]

(22) non est-ce que *sérieux* là il comprenait la matière ↑

En outre, l'utilisation du marqueur laisse ici entendre que, du point de vue du locuteur, l'interlocuteur aurait pu ne pas prendre au sérieux ce qu'il a à dire (c'est-à-dire qu'il aurait pu ne pas le considérer comme vrai). En ce sens, il s'apparente à une précaution oratoire. Sa présence introduit le présupposé suivant : « *Au cas où tu en douterais*, je suis sérieux en produisant P. » C'est donc cette hypothèse d'un doute éventuel qui pourrait planer dans l'esprit de l'interlocuteur quant au sérieux des propos qu'il tient ou tiendra qui amène le locuteur à employer le marqueur. Par là, il tente de lever toute équivoque possible à ce sujet.

Ceci dit, le sens exprimé par *sérieux*₁ le destine à jouer un rôle de premier plan dans le cadre d'un phénomène qui consiste à mettre en relief ses idées. Aussi, le locuteur l'utilisera soit pour insister sur une idée nouvelle qu'il introduit dans la conversation à la manière de ce qui se passe en (23), soit pour revenir après-coup sur quelque chose qui a déjà été dit. C'est ainsi que la locutrice D emploie d'abord *sincèrement* en (24) pour qualifier son énonciation (« Je suis sincère en disant P »). Par la suite, après quelques interventions des deux autres locutrices, elle revient à la charge en exprimant à peu près la même idée, mais cette fois, en accolant un *sérieux* à l'énoncé. Ce faisant, elle insiste sur la véracité de ce qu'elle dit – et peut-être, en même temps, sur sa sincérité en le disant. *Sérieux* lui sert donc à mettre en valeur une idée déjà émise, sans doute parce que, pour elle, celle-ci revêt une importance particulière. En somme, l'emploi de *sérieux*₁ représente une stratégie susceptible d'éviter qu'une idée à laquelle le locuteur tient particulièrement ne se perde tout bonnement dans le flux conversationnel.

(23) [En parlant d'une équipe de volley-ball]

ME : oui ben c'est ça vous avez une belle équipe vous autres (.) nous autres on a Solange \ (.) elle voit le ballon hihî (*En levant ses mains comme si elle avait peur*) là elle checke ses ongles \ (.) aye non / (.) *sérieux*/c'est l'enfer [CFPQ, sous-corpus 3, segment 9, 5 min 26 s]

8. La flèche indique une intonation montante.

(24) [En parlant d'un examen :]

D : mais pourtant moi sincèrement je l'ai pas trouvé si dur que ça \

C : il était moins dur que les autres

D : oui [moi aussi]

C : [pis il était pas long non plus là

D : je sais pas

Ma : moi ça me stresse (RIRE)

D : mais il est pas dur *sérieux* là [mais vous vous avez vu un truc de plus que nous

Me : [mais Magalie on en a tellement fait ensemble que (.) je pense pas que t'aies de problèmes (RIRE) [CFPQ, sous-corpus 3, segment 1, 9 min]

Par ailleurs, *sérieux* s'emploie aussi comme mot-phrase, avec une intonation montante; nous parlerons alors de *sérieux*₂. Ce dernier offre au locuteur un moyen pour s'enquérir auprès de l'interlocuteur de la véracité de ses propos. Ce faisant, *sérieux*₂ présuppose, chez le locuteur qui y a recours, un certain doute par rapport à ce qui vient d'être dit. Or c'est justement dans ce présupposé que se loge la notion de vérité qui lie ce sens à celui qui est exprimé par *sérieux*₁. Nous pourrions en effet gloser le *sérieux* en cause de la façon suivante : « Ayant un léger doute quant à la véracité de ce que tu viens de dire, je te demande de me le confirmer ». C'est ainsi qu'en (25), ME, qui ne semble pas tout à fait certaine de l'interprétation à donner aux propos de D (cf. « est-ce qu'elle est vraiment sérieuse en parlant ? »), lui demande, grâce à *sérieux*₂, de clarifier ce point.

(25) D : non mais (.) [au magasin là les Oasis les sorbets là c'est nouveau là c'est très bon \ (1'') c'est ma grand-mère qui les fait (RIRE) o:k

ME : [(inaud.)

ME : (RIRE) *sérieux* ↑

D : ma grand-mère travaille à la laiterie de Coaticook [CFPQ, sous-corpus 3, segment 8, 1 min 42 s]

En conclusion, les deux sens discursifs exprimés par *sérieux* sont transparents eu égard à certains des sens adjectivaux que possède ce mot. Comme ceux-là, ils mettent en jeu à la fois une dimension subjective et une dimension épistémique. La différence entre les deux vient du fait que la notion de « vérité » ne joue pas sur le même plan. Dans le premier cas, c'est la parole d'un des actants de l'énoncé qui est dite « vraie » ou dont on s'enquiert de la véracité; dans le second, c'est la parole d'un des actants de l'énonciation (soit celle du locuteur ou de l'interlocuteur) qui est en cause.

4. LE PARADIGME DE *SÉRIEUX* DISCURSIF

Comme on le sait, une innovation linguistique, qui peut être à la source d'un changement à plus long terme, n'entraîne pas l'élimination brusque d'un morphème, d'un lexème ou d'une construction syntaxique concurrente (Marchello-Nizia 2006). La variation en synchronie est notable (Weinreich *et al.* 1968, Labov 1992) et le nouveau phénomène peut coexister pendant une longue période de temps en parallèle avec le phénomène plus ancien, sans forcément de toute façon parvenir à le supplanter. Aussi, il n'est pas question ici de prétendre que *sérieusement*, qui a la capacité d'être utilisé dans des contextes comparables à ceux où *sérieux* discursif s'emploie, est en train d'être éliminé au profit, justement, de *sérieux*. À titre d'exemple, *sérieusement* commute avec *sérieux*₁ en (21; cf. *sérieusement là il comprenait même pas la matière*) et avec *sérieux*₂ en (25; cf. A : *ma grand-mère travaille à la laiterie de Coaticook* B : *sérieusement* ↑). De fait, il y a actuellement variation au sein de la communauté linguistique où ces deux unités lexicales sont utilisées et il est difficile de prévoir si l'innovation à laquelle nous faisons face disparaîtra ou demeurera – au risque d'entraîner, si elle perdure, certains changements dans le paradigme au sein duquel elle opère. Mais quel est donc ce paradigme ? Dans les grandes lignes, il contient, en plus de *sérieusement*, un certain nombre d'expressions qui ont la caractéristique suivante : elles comportent une négation associée à un nom qui réfère à une notion opposée à celle de « sérieux », tels *rire*, *blague* et *farce* (ex. : *sans rire, sans blague, sans joke, pas de farce, pas de joke*, etc.). Ces expressions s'emploient de façon parallèle à *sérieux*₁ et *sérieux*₂, comme en témoignent les exemples (26) et (27). Seul, peut-être, *sans rire* serait d'un usage un peu plus marginal en (27).

(26) Je te l'ai dit en partant que j'arrêteraï chez madame Ferrand prendre sa température et celle du bébé. *Sans blague*, j'y suis allé. Ferrand est un vieux garçon. J'étais chez madame Grimier. (BDTS)
< *sérieux, sérieusement, sans rire, sans joke, pas de farce, pas de joke...* >

(27) A : Je vais à Las-Vegas cet été.

B : *Sans blague!*? < *sérieux, sérieusement, ?sans rire, sans joke, pas de farce, pas de joke; tu plaisantes, tu blagues, tu me niaisais; vraiment, pour vrai...* >

En outre, la série de synonymes proches correspondant à *sérieux*₂ peut elle-même être allongée et inclure des verbes tels *plaisanter, blaguer, niaiser*, etc. Ces verbes, sémantiquement liés aux noms cités plus haut, seront alors précédés du

pronom *tu* (ex. : *tu plaisantes ?*, *tu blagues ?*, *tu me niaisés ?*, etc.) et l'expression qui en résultera sera produite avec une intonation montante qui suggère, à la manière de *sérieux*² et du *sérieusement* correspondant, un certain doute dans l'esprit du locuteur quant à la véracité des propos tenus par l'autre. Il en sera de même pour *vraiment* et *pour vrai*, aussi possibles en (27). Ces expressions mettent encore là l'accent sur le fait que le locuteur cherche à vérifier, auprès de l'interlocuteur, si son affirmation est vraie ; ceci ne saurait surprendre du fait qu'elles sont justement morphologiquement construites sur le prédicat *vrai*.

Au terme de cette présentation, nous dirons que l'émergence des sens discursifs de *sérieux* peut être vue comme une nouvelle ressource qui offre au locuteur la possibilité de qualifier de « vraie » son énonciation ou encore de s'enquérir de la véracité des propos tenus par l'autre sans avoir à recourir à une expression morphologiquement complexe. Comme toutes les expressions citées précédemment, le marqueur est alors axé sur la notion de « non plaisanterie », au sens de « dire quelque chose de vrai », sauf que sa morphologie n'en porte pas explicitement de trace.

5. CONCLUSION

Nous avons suggéré, dans cet article, que des considérations internes au système linguistique français sont de nature à fournir quelques éléments de solution en vue d'expliquer l'émergence des sens discursifs de *sérieux*, particulièrement saillants dans le parler de jeunes locuteurs :

- en premier lieu, il s'agit d'un adjectif subjectif (opposé à objectif) évaluatif (opposé à affectif) et axiologique ;
- en second lieu, il présente des sens axés sur le fait qu'un des actants de l'énoncé dit des choses vraies ; cette dimension épistémique de l'adjectif se retrouve aussi dans ses sens discursifs, ce qui s'harmonise avec le « principe de continuité » discuté par Nyckees (2006) :

« Un changement de sens ne peut s'imposer au sein d'un groupe linguistique que si les locuteurs qui l'avalisent n'ont pas le sentiment d'infléchir arbitrairement la signification de l'unité considérée. Cela n'est possible que si, dans la première phase du processus, est assurée la continuité entre les deux significations » (p. 45) ;

- enfin, *sérieux* discursif offre au locuteur un moyen de qualifier de vraie son énonciation ou encore de s'enquérir de la véracité d'une affirmation faite par l'interlocuteur en usant d'un simple mot qui concurrence bon nombre d'expressions morphologiquement complexes. Qui plus est, plusieurs de ces expressions contiennent une négation morphologique...

qui a dû concourir à la pragmaticalisation de *sérieux*, à savoir celle de « non plaisanterie » (au sens de « dire quelque chose de vrai »). Dans cette veine, affirmer de but en blanc qu'on parle *sans rire* ou encore *sans (faire de) blague*, c'est affirmer qu'on « dit des choses vraies », ou tout simplement, qu'on est *sérieux* en parlant !

En somme, les différents facteurs mentionnés ci-dessus contribuent à expliquer comment l'innovation à laquelle nous faisons face a été en mesure de franchir ce Nyckees (2000) appelle les « barrières d'innacceptabilité sémantique » et à devenir, pour un groupe de locuteurs donnés, une nouvelle norme sémantique. Cette innovation a un caractère transparent.

Ceci dit, si l'émergence de *sérieux* discursif se laisse à peu près cerner par le recours à des considérations intrasystémiques, il faut bien admettre, malgré tout, que notre analyse présente certaines limites inhérentes à la nature même de notre objet d'étude. Nous faisons plus précisément référence, ici, au caractère de nouveauté du phénomène étudié. Ainsi, nous ne saurions expliquer pourquoi d'autres adjectifs proches comme *sincère*, *franc* ou *honnête*, n'ont pas développé, à la manière de *sérieux*, des sens discursifs. Nous pourrions tout au plus suggérer qu'à l'exception de *sincère*, les adjectifs *franc* et *honnête* paraissent un peu moins naturels dans les contextes où *sérieux* adjectival serait usité pour référer à la véracité des propos tenus par un des actants de l'énoncé. C'est du moins ce que suggèrent (28) et (29). Par exemple, l'utilisation de *franc* ou de *honnête* en (29) servira au locuteur à demander à l'interlocuteur s'il possède ces deux qualités de façon générale, et non pas s'il parle franchement ou honnêtement au moment où l'interaction verbale se déroule.

(28) Pierre était *sérieux* lorsqu'il disait qu'il voulait divorcer. < *sincère*, ? *franc*, ? *honnête* >

(29) T'es-tu *sérieux*? < *sincère*, *franc*, *honnête* >

Une autre hypothèse, davantage syntaxique, serait également susceptible d'expliquer pourquoi seul *sérieux* fonctionne, à l'heure actuelle, comme MD axé sur la véracité d'une énonciation. Dans cette veine, remarquons que, contrairement aux adjectifs précités, *sérieux* est acceptable dans une structure du type *c'est ADJ* (cf. *c'est sérieux*, mais non **c'est sincère* < **franc*, **honnête* >). De là, il n'est pas impossible que, peu à peu, une ellipse du *c'est* introductif se soit produite.

Enfin, une dernière hypothèse, qui n'est d'ailleurs pas forcément incompatible avec les précédentes, serait également de nature à expliquer le caractère relativement singulier de *sérieux*. On pourrait croire qu'il s'agit du premier adjectif à avoir initié un mouvement qui, sous la forme, sans appel à prendre

plus d'ampleur. En d'autres termes, si les emplois discursifs du marqueur se cristallisent (c'est-à-dire s'ils ne vont pas en se résorbant avec le temps), ils pourraient ainsi donner progressivement le ton à une nouvelle manière de s'exprimer. Celle-ci consisterait à employer des adjectifs – prédisposés à le faire, étant donné leur sens lexical – pour qualifier une énonciation de vraie ou encore pour s'enquérir de sa vérité.

Pour l'heure, nous devons avouer que nous nous trouvons en terrain insondable face à notre questionnement. Aussi, nous laisserons à d'autres le soin de prendre la mesure de nos hypothèses dans quelques décennies.

6. BIBLIOGRAPHIE

- BAUDE, Olivier (dir.), *Corpus oraux. Guide des bonnes pratiques 2006*, Orléans, Presses Universitaires d'Orléans/CNRS Éditions, 2006.
- BÉGAUDEAU, François, *Entre les murs*, Paris, Gallimard, 2006.
- BLANK, Andreas, « Pour une approche cognitive du changement sémantique lexical : aspect sémasiologique », dans : Jacques François (éd.), *Théories contemporaines du changement sémantique*, Leuven, Peeters, 2000, p. 59-74.
- BULOT, Thierry, 2007, « Les parlers jeunes comme objet de recherche. Pour une approche de la surmodernité en sociolinguistique », *Pratiques linguistiques des jeunes en terrains plurilingues*, Paris, L'Harmattan, p. 11-23.
- CAPPEAU, Paul et MAGALI Sejjido, *Les corpus oraux en langue française. Inventaire*, Projet DGLFLF, 2005, 14 p. [En ligne : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf>]
- DELBECQUE, Nicole, *Linguistique cognitive*, Bruxelles, De Boeck, 2006.
- DOSTIE, Gaétane, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck. Duculot, 2004.
- DOSTIE, Gaétane et Claus D. PUSCH, « Présentation. Les marqueurs discursifs : sens et variation », *Langue française*, 154, 2007, p. 3-12.
- DRAPEAU, Lynn, « L'utilisation adverbiale des adjectifs en français populaire », *La syntaxe comparée du français standard et populaire : Approches formelle et fonctionnelle*, tome 2, Montréal, Office de la langue française, 1982, p. 17-48.
- IOES, Jan, « L'adjectif : critères d'identification d'une partie du discours dans le cadre d'une théorie du prototype », *Linguistica antverpiensia*, 34, 2000, p. 59-88.
- IROSS, Gaston et LIM, Jung-Hae, « Une catégorie hétérogène : l'adjectif », *Studi Italiana di Linguistica Teorica e Applicata*, 25 : 3, 1996, p. 447-460.
- IUIMIER, Claude, *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*, Paris : Ophrys, 1996.
- ERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 1999.
- LOCH, Peter, « Pour une approche cognitive du changement sémantique lexical : aspect onomasiologique », dans : Jacques François (éd.), *Théories contemporaines du changement sémantique*, Leuven, Peeters, 2000, p. 75-95.
- ABOV, William, « La transmission des changements linguistiques », *Langages*, 26 : 108, 1992, p. 16-33.
- EGOFFIC, Pierre, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.
- ARCHELLO-NIZIA, Christiane, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck, 2006.

- MEL'ČUK, Igor A. et al., *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, vols 1-4, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1984, 1988, 1992, 1999.
- MEL'ČUK, Igor A. et al., *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995.
- MEL'ČUK, Igor A. et Alain POLGUÈRE, *Lexique actif du français*, Bruxelles, De Boeck, 2007.
- MOLINIER, Christian et LEVRIER, Françoise, *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Genève, Droz, 2000.
- NOAILLY, Michèle, « Adjectif adverbial et transitivité », *Cahiers de grammaire*, 19, 1994, p. 103-114.
- NOAILLY, Michèle, *L'adjectif en français*, Paris, Ophrys, 1999.
- NØLKE, Henning, *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé, 1993.
- NYCKEES, Vincent, « Changement de sens et déterminisme socioculturel », dans : Jacques François (éd.), *Théories contemporaines du changement sémantique*, Leuven, Peeters, 2000, p. 31-58.
- NYCKEES, Vincent, « Rien n'est sans raison : les bases d'une théorie continuiste de l'évolution sémantique », dans : Danielle Candell et François Gaudin (éds), *Aspects diachroniques du vocabulaire*, Mont-Saint-Aignan : Publications des universités de Rouen et du Havre, 2006, p. 15-88.
- RIVARA, René, « Adjectifs et structures sémantiques scalaires », dans : *Pragmatique et énonciation*, Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence, 2004, p. 27-43.
- SCHNEDECKER, Catherine, « Présentation : Les adjectifs « inclassables », des adjectifs du troisième type ? », *Langue française*, 136, 2002, p. 3-19.
- WEINREICH, Ulrich et al., « Empirical Foundations for a Theory of Language Change », in Christian Lehmann et Yakov Malkiel (éds), *Directions for Historical Linguistics*, Austin & London, University of Texas Press, 1968, p. 97-195.

Corpus

- BDTS (Banque de données textuelles de Sherbrooke), Université de Sherbrooke. Base qui comprend des textes variés (textes littéraires, entrevues, émissions de télévision, etc.). Textes en partie postérieurs à 1970. Adresse du site : <<http://catfran.fish.usherbrooke.ca/catifq/bdts/index.htm>> (Corpus partiellement accessible par voie électronique.)
- CFPQ (Corpus de français parlé au Québec, 2006-), Université de Sherbrooke, Gaétane Dostie (dir.). Début de constitution d'un corpus de français parlé au Québec dans les années 2000. (Ce corpus n'est pas encore accessible par voie électronique.)